ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE
MORBIHAN

Pôle Management - Direction Générale
Communication : 02.97.54.48.25
service.communication@epsm-morbihan.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cérémonie des vœux de l'EPSM Morbihan de Saint-Avé
Le 27.01.2017

Le 27/01/2017, Le Directeur et le Président de l'EPSM ont présenté à l'occasion de la cérémonie des vœux 2017, un bilan des réalisations 2016 et les perspectives pour 2017.

Le cap stratégique du virage ambulatoire

Au titre des réalisations, et après 3 années de recul, ont été présenté les indicateurs agrégés de mesure du déploiement du projet médical 2013/2017 essentiellement axé sur le développement des activités ambulatoires.

Avec une progression de la file active globale de 8 % sur la période 2014/2016 (dont 15 % pour le secteur adulte), l'établissement a fortement développé son activité ambulatoire (progression de 8 % des actes ambulatoires) au détriment du secteur de l'hospitalisation complète qui a connu une réduction capacitaire significative (fermeture de 2 unité d'Hospitalisation complète , Baisse du volume de journées d'HC de 8 %).

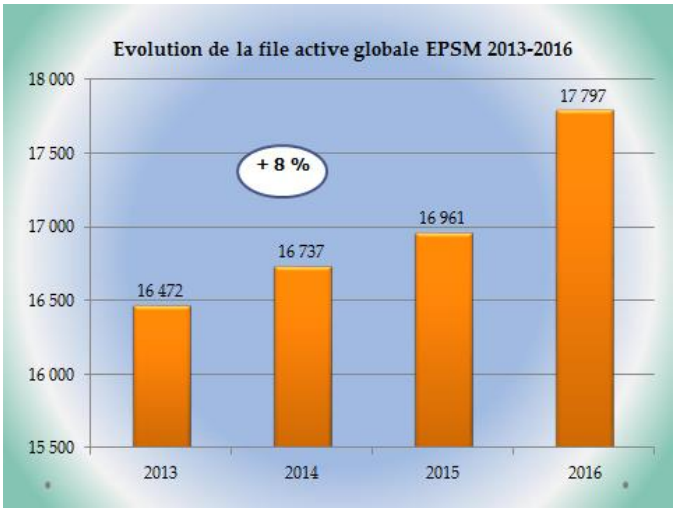

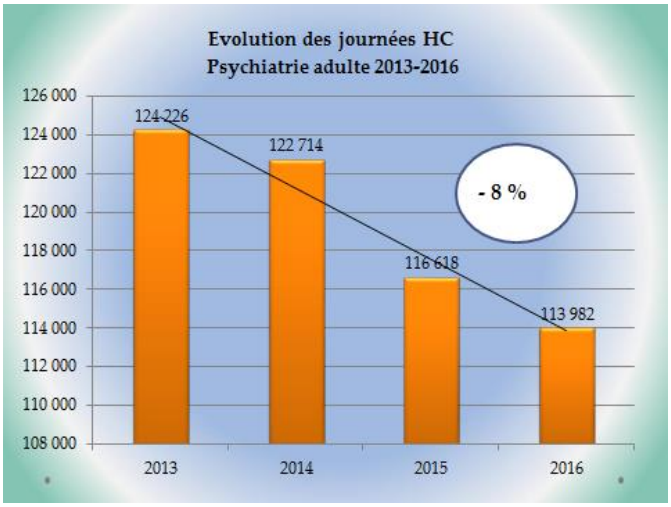

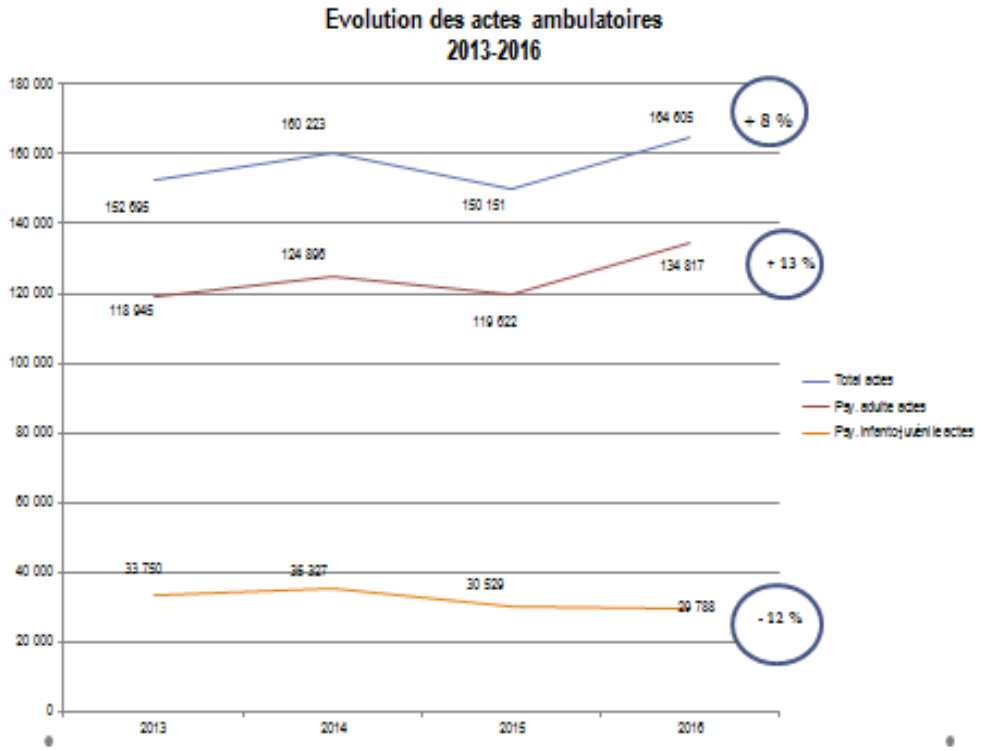

Dans ce contexte, l'hospitalisation de jour a aussi connu un fort développement (+ 9%) conformément au cap stratégique du virage ambulatoire engagé résolument en 2014.

Le Directeur a insisté sur le fait que cette évolution a pu se réaliser grâce à une double action :

- D'abord la mise en œuvre du programme immobilier prévoyant la construction et/ou reconfiguration des Centres Médico-Psychologiques de Secteur (CMPS) sur les 6 bassins de vie du territoire .Les CMPS regroupent sur un même site les 3 modalités de prise en charge extrahospitaliers (consultations, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et Hospitalisation de jour). C'est dans cette perspective qu'ont été mis en service 3 nouveaux CMPS (Auray, Saint Avé et Ploermel) et engagés les opérations de construction de 3 nouveaux CMPS. La même démarche est engagée sur le Pôle de pédopsychiatrie.

  Le programme immobilier a concerné aussi au cours des 3 dernières années la réalisation sur le site de Saint-Avé d'une unité fermée pour la prise en charge de l'hospitalisation prolongée, d'une unité de soins intensifs de psychiatrie (USIP), la réhabilitation des 3 cliniques d'admission et d'une UHCD sur le site de ST Avé . La mise en service de 2 unités innovantes intervenant à l'entrée du parcours d'hospitalisation (le centre d'évaluation et de préparation à l'ambulatoire - CEPRA) et à la sortie (Unité Tremplin) a été déterminante dans la réalisation de l'objectif de réduction capacitaire et d'amélioration de la fluidité du parcours des patients.

- Ensuite la mise en œuvre d'un référentiel des bonnes pratiques ambulatoires visant à harmoniser les conditions d'accueil et d'évaluation et de prise en charge des patients, à promouvoir une meilleure synchronisation des professionnels intervenant dans le champ ambulatoire et à « améliorer les liaisons internes entre l'intrahospitalier et l'extrahospitalier ». « Cette démarche reste à consolider et doit rester un axe fort de notre action » a indiqué le Président de la CME

Le retour à l'équilibre budgétaire.

Dans le contexte de stabilisation de la dotation globale de financement de tous les établissements psychiatriques bretons depuis 2013, l'établissement dégagera en 2016 un résultat consolidé excédentaire tant sur le budget principal H que sur son Pôle médicosocial. Ce résultat a pu être acquis grâce aux actions engagées dans le cadre du plan de retour à l'équilibre 2013/2016. Le Directeur a insisté sur le fait que ce résultat a été obtenu sans réduction de l'effort d'investissement qui a été historiquement élevé sur la période (20 M€). Le renforcement de la CAF renforce la soutenabilité du PPI actualisé dans le cadre du nouveau schéma directeur immobilier dont les grands axes ont été présenté en séance. Sur la période 2017/2020, le PPI prévoit un effort d'investissement de 30 M€.

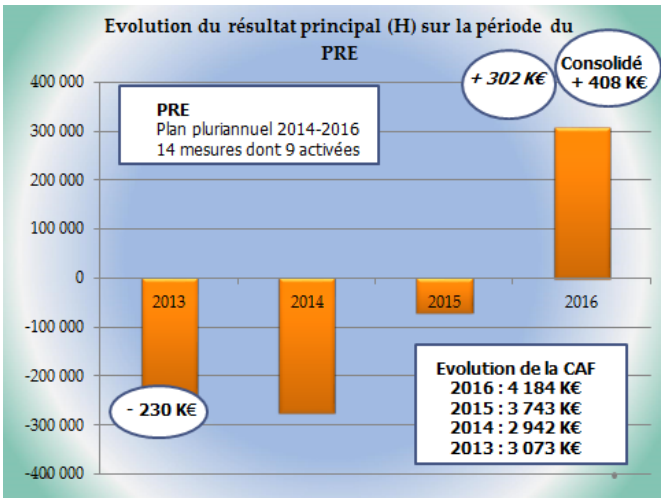

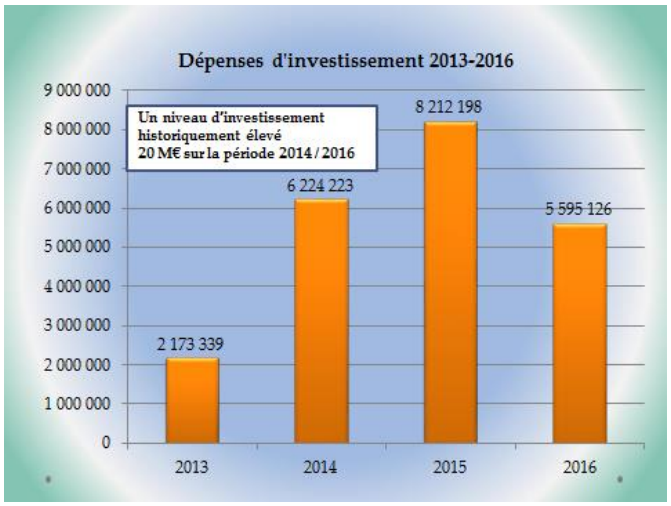

Le Directeur a toutefois souligné la fragilité de cette situation financière assainie dans l'hypothèse annoncée de reconduction de la dotation globale de financement alors même que l'établissement aura à intégrer les évolutions mécaniques de la masse salariale liées à la revalorisation des points d'indice et à la mise en œuvre de la PPCR.

L'avenir : Construire une nouvelle feuille de route dans le cadre du GHT et de la communauté psychiatrique de territoire Golfe du Morbihan.

L'établissement s'est résolument engagé dans la mise en œuvre du GHT Brocéliande Atlantique dont le CHBA de Vannes est l'établissement support. .En tant qu' « établissement support pour les filières Santé Mentale et Addictologie » (selon les termes de la convention constitutive), l'EPSM entend prendre toute sa place dans ce nouveau dispositif territorial. Le directeur a salué la présence du Directeur de l'établissement support qu'il a remercié pour « sa posture collaborative et respectueuse de la spécificité psychiatrique ». Mais la priorité stratégique de 2017 sera consacrée à la Communauté Psychiatrique de Territoire (CPT) dont la création a été actée dès le 16 décembre 2016 avec les établissements psychiatriques privés associatifs du territoire. Avec un objectif central : contribuer avec l'ensemble des acteurs du territoire à l'élaboration du projet territorial de santé mentale (à l'échelle départementale) et surtout à sa mise en œuvre sur le territoire de santé qui a été retenu comme périmètre géographique de la CPT.

Le Président de la CME a pour sa part rappelé que c'est dans le contexte de ce nouveau paysage territorial (GHT et CPT) que l'établissement aura à engager dès le second semestre 2017 les travaux d'élaboration du nouveau projet médical 2018/2022 en cohérence avec le Projet Médico-Soignant Partagé du GHT et le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) porté par la CPT . Sans préjuger des axes stratégiques qui seront retenus par le COPIL, il a souhaité privilégier la Pédopsychiatrie et les activités intersectorielles spécifiques déjà bien développées dans l'établissement (Addictologie, Réhabilitation psychosociale et géronto-psychiatrie notamment).